

La lettre de l'APCMA



LE MOT DU PRÉSIDENT

EIRL : une victoire pour la compétitivité française

Pour les chambres de métiers et de l'artisanat, l'année 2011 commence par une très bonne nouvelle : les 500 000 chefs d'entreprise artisanale qui exercent en nom propre peuvent bénéficier du statut de l'Entreprise individuelle à responsabilité limitée (EIRL) et les créateurs y souscrire directement au moment de leur déclaration d'activité. Un grand événement pour l'économie de notre pays, pour l'artisanat et pour tous les créateurs !

L'entreprise individuelle, qui a prouvé la solidité de son modèle économique pendant la crise financière, pourra plus facilement investir et se développer avec une fiscalité plus favorable. À terme, le pari est que les EIRL les plus performantes deviennent des entreprises à taille intermédiaire, ETI, qui manquent à la compétitivité de notre pays.

C'est une victoire pour tout le secteur artisanal qui a attendu plus de vingt ans l'égalité fiscale et sociale pour tous les entrepreneurs. Ils n'auront plus besoin de se constituer en société pour exercer leur métier. L'EIRL représente un levier pour moderniser les entreprises artisanales en libérant l'investissement et en permettant de renforcer leurs fonds propres.

Enfin, tous les nouveaux créateurs sont désormais encouragés par la simplicité de l'EIRL qui leur assure une prise de risque limitée et des capacités de développement augmentées.

Dès ce début d'année, nous allons le faire savoir !

Alain Griset



ALAIN GRISET, RÉÉLU PRÉSIDENT DE L'APCMA

Le 8 décembre, le président Alain Griset a été réélu à la majorité absolue au premier tour pour un troisième mandat de cinq ans à la tête de l'APCMA. Avec des avancées importantes telles que le statut du conjoint collaborateur, la création de l'EIRL, la réforme du réseau ou encore la mise en place des universités régionales de l'artisanat, le réseau des CMA a gagné en notoriété et crédibilité au cours de la dernière mandature et contribué à améliorer l'environnement des entreprises artisanales dans un contexte économique difficile.

Sommaire

ET SI LES ARTISANS ÉTAIENT LES VRAIES STARS DE L'ÉCONOMIE ?

■ Le prix Stars & Métiers, organisé par les Banques Populaires (Groupe BPCE) et le réseau des chambres de métiers et de l'artisanat, s'illustre depuis quatre ans par le regard éclairé qu'il porte sur le secteur de l'artisanat.

TRIBUNE

■ François Pérol, président du directoire de BPCE

BRÈVES EUROPÉENNES

■ Le projet Euro Apprentissage voit le jour

IMPULSIONS ACTIONS

■ Les artisans sont optimistes !
■ Développeurs de l'apprentissage : un dispositif qui fait ses preuves
■ Les Olympiades des Métiers, vitrine de l'excellence artisanale

2

3

4

4

Avril 2011 : poussez la porte des ateliers Métiers d'Art...

Portée par l'Institut National des Métiers d'Art,

Institut National des Métiers d'Art

la prochaine édition des Journées des Métiers d'Art se déroulera les 1^{er}, 2 et 3 avril 2011. Au programme : plus de 3 000 ateliers à visiter, de nombreuses démonstrations de savoir-faire, des portes ouvertes exceptionnelles dans les centres de formation mais aussi des expositions de prestige, des conférences ou colloques. Un ensemble de manifestations organisées dans toute la France, avec le soutien des chambres de métiers et de l'artisanat et l'ensemble du réseau des acteurs Métiers d'Art, pour susciter de nouvelles vocations.

Partenariat TF1-LCI/APCMA pour la Semaine de l'emploi

Du 28 novembre au 5 décembre 2010,



en organisant la troisième édition d'« Une semaine pour l'Emploi », les antennes du groupe TF1 se sont mobilisées une nouvelle fois pour aider les téléspectateurs à trouver un emploi. Une initiative à laquelle s'est associée l'APCMA pour rapprocher l'offre et la demande d'emplois dans l'artisanat.

Coopératives et groupements d'artisans encouragés



Contribuer à la structuration des entreprises artisanales au travers des groupements et coopératives, tel est l'objet du partenariat entre l'APCMA et la Fédération française des coopératives et groupements d'artisans (FFCGA). Une collaboration aujourd'hui renforcée avec la signature le 24 novembre dernier d'une nouvelle convention. À l'ordre du jour : la formation des agents des CMA à la constitution de groupements d'artisans, la création de coopératives artisanales de services à la personne.

Pleins feux sur...

Et si les artisans stars de l'économie ?

Le prix Stars & Métiers, organisé par les Banques Populaires (Groupe BPCE) et le réseau des chambres de métiers et de l'artisanat, s'illustre depuis quatre ans par le regard éclairé qu'il porte sur le secteur de l'artisanat.



Les lauréats Stars & Métiers entourés d'Alain Griset, président de l'APCMA, de François Pérol, président du directoire de BPCE, et de Renan Muret, directeur adjoint du cabinet de Frédéric Lefebvre.

Le 8 décembre avait lieu à Paris, au pavillon Gabriel, la quatrième soirée de remise du prix Stars & Métiers. Reflet de l'innovativité, du modernisme et du dynamisme de l'artisanat, il consacre la capacité d'innovation, l'excellence managériale, commerciale et stratégique de chefs d'entreprise artisanale passionnés. Les sept lauréats primés lors de l'édition 2010, à travers la présentation de leur parcours, ont illustré l'entreprise artisanale, sa richesse, ses méthodes de travail et ses caractéristiques. Autant d'atouts qui permettent aux artisans de mettre en œuvre avec souplesse et rapidité des projets innovants et de développer des passerelles entre le secteur artisanal et l'univers industriel.

La valeur repose sur le savoir-faire de ses équipes

En témoignent les deux lauréats primés dans la catégorie dynamique en matière de ressources humaines.

Pour **Michel Chauvet**, gérant d'une SARL spécialisée en menuiserie, charpente et agencement, la formation d'apprentis est un véritable credo : 82 apprentis formés en vingt-cinq ans ! Aujourd'hui sept apprentis formés en moyenne par an. L'entreprise est attentive à ses ressources humaines : audit ressources humaines, plan d'épargne salariale, réunions collectives...

Robert Vallé, directeur général de **Carmelec**, spécialiste de la fabrication d'instrumentation scientifique et technique, a su mettre en place des

► Retrouvez les lauréats sur le site www.starsetmetiers.fr

► Rendez-vous le 13 décembre 2011 à l'Olympia pour la remise du prix de la cinquième édition Stars & Métiers



leviers managériaux pointus : processus de recrutement et d'intégration des nouveaux collaborateurs, politique de formation et de motivation, management de proximité et politique de prévention des risques.

Les artisans innovent et sont bien souvent des précurseurs...

Des preuves ? Celles apportées par les lauréats de la catégorie innovation technologique. **Jean-Claude Beuzelin des Métalliers Normands** a lancé sur le marché un modèle de porte inédit au monde pour les personnes à mobilité réduite. Son développement a nécessité la mise en œuvre de moyens conséquents : 1 300 heures de R&D, 450 000 euros d'achats de matériels, tests avec des sociétés de contrôles, brevets à l'INPI, mise en place d'une équipe commerciale dédiée.

Lovelo est la première entreprise à avoir travaillé sur le transport de charge en vélo en milieu urbain. Sa dernière création est le Cargo Cycles, un vélo qui permet de transporter 180 kg de charges sans moteur thermique pour un volume de 1,5 m³. Destinés au transport de colis, deux autres prototypes ont vu le jour : l'un doté de caisses frigorifiques pour le transport alimentaire, l'autre pour l'entretien des espaces verts.

Hommes et femmes de passion, les artisans sont aussi de véritables stratèges !

C'est à ce titre que **Sylvain Quidant, Olivier Mesplomb, cogérants de Cogitech Design, et Arnaud Delmontel** ont été récompensés dans la catégorie stratégie globale d'innovation. De l'étude au prototypage, le travail

de **Cogitech Design** s'inscrit dans une recherche permanente de la perfection avec un mélange de compétences traditionnelles et de technicité. Sa maîtrise de la transformation de nombreux matériaux lui permet de développer une approche transversale des matières et des processus. L'entreprise est aujourd'hui en mesure de produire autant des pièces uniques que des petites séries pour des grands groupes du BTP, l'industrie du luxe, des galeries d'art et des designers.

Arnaud Delmontel, dans un secteur plus traditionnel, la boulangerie-pâtisserie, a su développer son entreprise en créant à chaque saison des produits s'inspirant de l'air du temps, de la mode, des textiles et couleurs. Goût de la qualité, des produits nobles, juste équilibre entre les saveurs, veille constante guident sa démarche créative.

Ouverts sur l'international, les artisans font preuve d'une grande création dans l'innovation commerciale

Le Laboratoire Holistica International est précurseur sur le secteur des compléments phyto-nutritionnels et dermocosmétiques entièrement naturels. Aujourd'hui, l'entreprise fait 57 % de son chiffre d'affaires à l'international, dans trente-deux pays. Ghislaine Gerber, directrice du laboratoire, a mis sur le marché une quarantaine d'innovations uniques. Elle a également contribué à élaborer des règles de références afin de créer des produits basés sur la diététique à la française et coopère avec l'Inserm, un réseau de médecins spécialistes ainsi qu'avec des universités en France et à l'étranger.



FRANÇOIS PÉROL

Président du directoire de BPCE

Vous êtes co-organisateur avec les chambres de métiers et de l'artisanat du prix Stars & Métiers, quelle est votre impression sur le palmarès 2010 ?

C'est un palmarès extraordinaire. Comme chaque année, nous découvrons des projets innovants, des projets tournés vers l'international, des entreprises avec des patrons totalement engagés. C'est l'image la plus positive que je connaisse de l'entreprise, c'est le goût d'entreprendre, de prendre des risques, de travailler, de réussir.

Comment BPCE et le réseau des Banques Populaires s'investissent-ils dans le soutien aux artisans ?

Un artisan sur trois est client des Banques Populaires, ce qui correspond à 318 000 artisans. Depuis des années, en partenariat avec les chambres de métiers et de l'artisanat, avec les organisations professionnelles, nous sommes aux côtés des artisans. Nous avons développé avec les SOCAMA, sociétés de caution mutuelle, des produits originaux. Sans attendre l'application de la loi sur l'EIRL en janvier 2011, nous accordons aux artisans des prêts sans caution personnelle. En 2010, plus de 100 000 projets ont été aidés de cette façon. Nous poursuivons cet effort d'accompagnement des entreprises artisanales. Nos ressources constituées par le dépôt de nos clients servent à financer les projets d'entreprises comme celles que nous avons rencontrées lors du Prix. Les collaborateurs de notre réseau peuvent être fiers de ce qu'ils font chaque jour au service de l'économie.

Le projet Euro Apprentissage voit le jour



Euro Apprenticeship
APPRENTI EN EUROPE

Alors que le programme européen Leonardo da Vinci fête ses quinze ans, l'Union européenne de l'artisanat et des petites et moyennes entreprises (UEAPME) a inauguré, le 9 novembre dernier, son projet d'encouragement pour la mobilité des jeunes apprentis « EuroApprenticeship » en présence des représentants de tous les pays de l'UE.

Ce projet, co-piloté par l'APCMA, membre de l'UEAPME, se décline en plusieurs actions : mise en place d'une plateforme web et d'un label sur la mobilité, organisation d'activités de mise en réseau, mise à disposition d'outils et de services, mise en place d'un observatoire européen sur la mobilité des apprentis. La plateforme web, le réseau et le logo sont dès à présent actifs. Ceux-ci ont été présentés aux différents acteurs de la mobilité européenne les 13 et 14 janvier derniers, lors des journées d'étude sur les échanges européens et la mobilité des apprentis organisées par l'APCMA.

Le chiffre...

21%

C'est le pourcentage d'augmentation du nombre d'entreprises artisanales entre le 1^{er} janvier 2000 et le 1^{er} janvier 2009. L'INSEE dénombre, au 1^{er} janvier 2009, 968 377 entreprises artisanales contre 796 293 au 1^{er} janvier 2000.

Impulsions Actions

SONDAGE

Les artisans sont optimistes !

Les artisans sont optimistes pour leur entreprise et estiment avoir bien résisté à la crise. Telle est leur perception tirée d'un sondage Opinion Way réalisé pour le compte de l'APCMA auprès d'artisans. La résistance des entreprises artisanales face à la crise se caractérise par la grande stabilité de leurs effectifs : 81 % des artisans interrogés ayant maintenu le nombre de leurs salariés, 7 % l'ayant

même augmenté. Plutôt pessimistes sur l'avenir de l'économie mondiale et nationale en général, les artisans sont confiants pour leur propre entreprise (69 %) sur les douze mois à venir. Fiers de leur métier (98%), ils déclarent avoir envie de transmettre leur savoir-faire aux générations futures et insistent sur le rôle positif de l'apprentissage pour trouver facilement un emploi.

DÉVELOPPEURS DE L'APPRENTISSAGE

Un dispositif qui fait ses preuves

À la rentrée 2010, les chambres de métiers et de l'artisanat ont reçu 10 % de contrats d'apprentissage de plus qu'en 2009. Cette progression est due au fait que de plus en plus de jeunes s'engagent dans la voie de l'apprentissage et aussi à la mobilisation des développeurs de l'apprentissage mis en place par les chambres de métiers et

de l'artisanat. Au nombre de 150, ces développeurs démarchent les entreprises artisanales qui n'ont jamais formé d'apprentis pour les inciter à le faire et pour les informer sur les aides mises en place par le gouvernement. Au total, en octobre 2010, ce sont près de 100 000 contrats d'apprentissage qui ont été signés entre chefs d'entreprise artisanale et jeunes apprentis.



Les Olympiades des Métiers, vitrine de l'excellence artisanale

Les Olympiades des Métiers rassemblent tous les deux ans, sous l'égide de WorldSkills International, près de 1 000 candidats de moins de 23 ans, venus de tous les continents, pour comparer leur compétence dans une quarantaine de métiers. Dernière étape avant la compétition internationale, les finales nationales, organisées les 3, 4, 5 février 2011 à Paris, au Parc des expositions, permettront de sélectionner la quarantaine de membres de l'Équipe de France des Métiers appelée à défendre les couleurs du pays à l'échelle mondiale. Supporters très actifs de ces olympiades, l'APCMA et le réseau des CMA, aux côtés du Comité Français des Olympiades des Métiers (COFOM), souhaitent bonne chance aux finalistes !



La Lettre de l'APCMA • Bimestrielle • Directeur de la publication : Alain Griset • Rédacteur en chef : François Moutot • Rédaction : Isabelle Pouget-Abadie - Élisabeth de Dieuleveult • APCMA - 12, av. Marceau - 75008 Paris - Tél. : 01 44 43 10 00 - www.artisanat.fr • Diffusion : Loïc Langlo (langlo@apcm.fr) Tél. : 01 44 43 10 91 - Fax : 01 44 43 10 46 • Tirage : 4 000 exemplaires • Éditeur délégué : Edimétiers - Tél. : 03 87 69 18 18 • Impression : Champagnac • ISSN 1950-8093.

Numéro commun d'appel des chambres de métiers et de l'artisanat : 0825 36 36 36